



Ville de
LANGLADE

VILLE DE LANGLADE

-Avis d'appel public à concurrence-

I. 1 " Nom et adresses " ;

Nom officiel : Commune de Langlade

Adresse postale : 1 rue de la Mairie

Ville : LANGLADE

Code NUTS : FRJ12

Code postal : 30980

Pays : France

Points de contact : Madame Marine PLA, secrétaire de Mairie

Téléphone : 04 30 06 53 33

Courriel : marine.pla@langlade.fr

Adresse Internet :

Adresse principale : <http://www.langlade.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : www.marche-securises.com

I. 3 " Communication " ;

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse du profil d'acheteur de la commune de Langlade : www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

- Le point de contact susmentionné

Les candidatures et les offres doivent être envoyées :

- Par voie électronique via : www.marches-securises.fr

II. 1.1 " Intitulé " ;

Concession de travaux pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation de terrains de Padel au Complexe sportif des Lauzières et l'aménagement d'un parking alternatif

II. 2.4 " Description des prestations " ;

Conception, financement, construction et exploitation de terrains de Padel au Complexe sportif des Lauzières et aménagement d'un parking alternatif afin de remplacer le parking existant sur lequel seront implantés les terrains de padel. Contrat de concession de travaux conclu en application des dispositions des articles L.3120-1 et suivants du code de la commande publique.

II. 2.5 " Critères d'attribution "

Par ordre hiérarchique :

- 1. Critère économique et financier** (apprécié au regard de la faisabilité du plan de financement des travaux, de la durée de la concession, de la cohérence du compte prévisionnel de l'exploitation établi sur la durée de la concession, du niveau de redevance à la Commune)
- 2. Critère lié au programme de travaux proposé** (apprécié au regard de l'intégration paysagère et le traitement des limites, Traitement architectural et acoustique du projet, la qualité fonctionnelle du projet)
- 3. Critère lié à la qualité de service** (apprécié au regard du nombre, de qualité et de la modularité des équipements proposés, de la mise à disposition de créneaux horaires pour la commune, des actions de communication envisagées, et, le cas échéant, des dispositions et/ou équipements complémentaires envisagés venant compléter et équilibrer le projet)

III. 1 " Conditions de participation " ;

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

- 1)** Lettre de candidature datée et signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée. En cas de groupement la lettre indique la composition et la forme du groupement ainsi que nom du mandataire et est signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque cotraitant de signer au nom du groupement ;
- 2)** Attestation sur l'honneur accompagnée de tous les justificatifs permettant de prouver que le candidat ou les membres du groupement ne sont pas frappés d'une interdiction de candidater au regard de l'article 39 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux concessions
- 3)** Attestation sur l'honneur datée et signée sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (art. L5212-1 à L5212-4 du code du travail)
- 4)** Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an

III.1.2) Capacité économique et financière

- 5)** une description détaillée du candidat (par membres en cas de groupement) : actionnaires, moyens financiers (chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la délégation réalisée au cours des 3 derniers exercices), moyens en personnel (effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement), organisation interne, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

- 6)** une présentation générale du candidat (ou du groupement candidat) ;
- 7)** une description de son savoir-faire en matière de conception, de construction et d'exploitation d'équipements en rapport avec l'objet de la concession

8) une présentation d'une liste de références des principales prestations comparables avec les prestations faisant l'objet de la concession (le candidat - ou le groupement candidat - a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la concession)

9) une note décrivant les moyens techniques et humains du candidat ou du groupement candidat (effectifs par catégorie de personnels, qualifications, outillage, matériels, équipements techniques...) ;

10) Avoir l'assurance décennale complète infra et superstructure + responsabilité civile

11) Fiches techniques courts de padel et parking

IV. 2.2 " Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres ".

Le 6 juin 2025 à 12 heures.

Pour plus de renseignements, se référer à la publicité sur les sites :

- du BOAMP (www.boamp.fr)

annonce n° 4202901

- du profil acheteur

(www.marches-securises.com)

annonce n°Langlade_30_20250505W2_01